

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle
et numérique

Arrêté du 2 février 2023 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom, spécialité réseaux

NOR : ECOG2300989A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2019 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'avis du jury des études de la formation d'ingénieurs de Télécom SudParis en date du 29 août 2022 et sur la proposition du directeur de Télécom SudParis,

Arrête :

Article 1^{er}

Le titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom spécialité Réseaux est attribué au titre de l'année universitaire 2021/2022 aux élèves désignés ci-après :

Monsieur AHMED (*Adil*).

Madame BAH (*Salamata*).

Monsieur BARI (*Moustapha*).

Monsieur BARREAU (*Pierre, Maurice, Denis*).

Monsieur BILLY (*Rémi, Marc*).

Monsieur BINEL (*Oann, Nils*).

Monsieur CLAVIER (*Guillaume, Christophe*).

Monsieur DA ROS (*Enzo, Paul*).

Monsieur DELGADO (*Pablo*).

Madame DIALLO (*Mame Tine Laye*).

Monsieur EBONGUE NJOH (*Patience Noé*).

Monsieur GIANQUINTIERI (*Gaëtan, Marie, Enzo*).

Monsieur GIRARD (*Florian, Stéphane*).

Madame HUET (*Elisa, Manon, Sylvia*).

Monsieur KANE (*Amadou*).

Monsieur KONATE (*Lancinet*).

Monsieur LECOQ (*Clément, Francis, Patrick*).

Monsieur LOURAK (*Taha*).
Monsieur MESLIN (*Erwann*).
Monsieur RINGUET (*Eliot*).
Madame SAIDI (*Dikra*).
Monsieur TINARD (*Pierre, André, Jean-Marie*).
Monsieur VALLET (*Matthias, Romain*).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom spécialité réseaux confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de Télécom SudParis sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 2 février 2023

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY